

LA RÉGIE INTENSIVE DES PÂTURAGES... permet de maximiser le rendement des pâturages en protégeant les sols et les cours d'eau.

NOTA. – Pour tous vos projets agroenvironnementaux, il est fortement conseillé de vous enquérir sur les aides financières offertes et les conditions s'y rattachant auprès du **Centre de services agricoles du MAPAQ** le plus proche de chez vous.



Parcelle affectée au pâturage

LE PRINCIPE

Un pâturage est divisé en plusieurs parcelles clôturées utilisées en rotation. Le troupeau est déplacé d'une parcelle à l'autre pour éviter la surpissance, laquelle réduit la croissance et le rendement des plantes fourragères. Une plus grande disponibilité d'un fourrage de qualité améliore l'efficacité du broutage et de l'alimentation des animaux.

LES AVANTAGES

- ♦ La couverture permanente du sol réduit l'érosion et améliore la qualité de l'eau.
- ♦ Le pâturage intensif réduit les coûts d'alimentation du troupeau et améliore la rentabilité de l'entreprise.
- ♦ La pratique exige moins d'investissements pour les équipements d'entreposage des fourrages et des fumiers.
- ♦ Le pâturage diminue les coûts de production en réduisant les tâches de récolte du fourrage et d'épandage des fumiers ainsi que les achats d'intrants tels que semences, apports de nourriture, fertilisants et pesticides.
- ♦ La paissance accroît la santé et le bien-être des animaux.

LA PLANIFICATION

- ♦ Selon le *Règlement sur les exploitations agricoles*, le pâturage se distingue de la cour d'exercice par un apport annuel en phosphore (P_2O_5) égal ou inférieur aux dépôts maximaux annuels qui sont prévus aux abaques de l'annexe 1 du règlement.
- ♦ Les dimensions du pâturage sont calculées selon les rendements fourragers et les besoins alimentaires réels du troupeau.
- ♦ Un plan d'aménagement qui prévoit les clôtures, les voies d'accès et les aires d'abreuvement pour le bétail est essentiel.
- ♦ Prévoyez un approvisionnement suffisant en eau dans chacune des parcelles.

- ♦ Le mélange fourrager doit être adapté aux besoins du troupeau et au type de sol.
- ♦ Retardez l'implantation des aménagements permanents au moment où le système est bien rodé.
- ♦ Prévoyez des solutions alternatives, par exemple l'installation de râteliers temporaires, pour les périodes de plus faibles rendements.

LA MISE EN PLACE

- ♦ Faites brouter les parcelles en rotation par un court séjour du troupeau.
- ♦ L'objectif est de garder la hauteur de broutage entre 6 et 20 centimètres du sol.
- ♦ Le repos des plantes peut exiger de 20 à 40 jours selon la période de l'année.
- ♦ En période de croissance réduite des plantes, il est préférable de retirer les animaux afin d'éviter la surpissance.

LE SUIVI

- ♦ La régie intensive des pâturages exige, au cours de la saison de croissance, un suivi rigoureux de la part du producteur et la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux périodes de sécheresse.
- ♦ Fauchez les parcelles en surplus et laissez le résidu sur place s'il est négligeable.
- ♦ Vérifiez le bon fonctionnement du système d'électrification des clôtures.
- ♦ Inspectez les installations d'abreuvement avant de les débrancher et de les entreposer pour l'hiver.
- ♦ Épandez les bouses au besoin, amendez et fertilisez selon les résultats des analyses de sol.

Fiche agroenvironnementale

Tirée et adaptée de : *Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole*
deuxième édition revue et corrigée

ISBN 2-550-43152-9

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

